



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20260129-D2026-1-1-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/02/2026
Publication : 09/02/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
23 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **42**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **6**
Nombre de membres excusés : **5**
Nombre de membres absents : **8**

Objet : ACTe (Aide aux Commerçants des Territoires) « IVN Action commerce » - Programme de modernisation des commerces en centre-bourg – Versement de subventions 2025

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e)</u> <u>par le conseiller suppléant :</u> <u>(en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à :</u> <u>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT				X	
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY					
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY					
LA VILLETTÉ					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémy MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO				X	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			M. Francis HERMON		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			M. Frédéric BROGNIART		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> <i>(en vertu de l'article L.5211-6)</i>	* <u>A donné pouvoir à :</u> <i>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	42	0	6	5	8
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			42		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			48		

M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le 14 décembre 2023, l'Intercom de la Vire au Noireau a délibéré (délibération n° D2023-12-7-31a) pour la mise en place du dispositif Acte (Aide aux Commerces des Territoires). Ce dispositif a pour objectif de conforter les centralités normandes, favoriser leur attractivité et la revitalisation des centres-bourg.

Par délibération n°D2025-1-1-10 du 27 février 2025, l'Intercom de la Vire au Noireau a formalisé l'inscription du dispositif « IVN Action commerce : programme de modernisation des commerces en centre-bourg » dans le Contrat de Territoire Régional 2023-2027 ;

Vu la délibération n°25-03-76 de la Commission Permanente de la Région Normandie réunie le 10 mars 2025 approuvant le Contrat de Territoire Régional de l'Intercom de la Vire au Noireau ;

Vu la délibération n°D2024-4-3-14 du Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau du 11 avril 2024 approuvant le règlement intérieur du versement des subventions ;

Considérant que par ce dispositif « IVN Action commerce : programme de modernisation des commerces en centre-bourg » l'Intercom de la Vire au Noireau s'engage à verser une subvention au profit des commerçants et artisans ayant réalisé des travaux et aménagements selon les critères suivants :

Coût des travaux (HT)	Montant de subvention total
inférieur à 1 000€ (<1 000€)	Pas d'accompagnement
Entre 1 000€ et 10 000€	30 % d'accompagnement
Entre 10 000€ et 20 000€	30 % d'accompagnement jusqu'à 10 000€ + 20% du montant compris entre [10 000€ et 20 000€]
Supérieur à 20 000€ (>20 000€)	Pas d'accompagnement
Si travaux de rénovation énergétique	+ 10% de subvention sur le montant total de la subvention totale

Le montant de subvention totale est versé par l'Intercom de la Vire au Noireau, mais **20% du montant de l'aide accordée est supporté par la commune sur laquelle le commerce est implanté et 80 % par la Région Normandie.**

Considérant que dans le cadre de ce dispositif, des demandes de paiements ont été adressées à l'Intercom de la Vire au Noireau pour l'année 2025, suite à la constitution de dossiers auprès du manager de commerce de l'Intercom de la Vire au Noireau. Les détails sont exposés dans la tableau ci-dessous :

N° de dossier	Adresse de l'opération	Nature de l'opération	Somme de la subvention	Part IVN / Commune	Part Région
25-005 Boucherie de l'horloge	Vire - Vire Normandie	Achat d'un four combi à économie d'énergie achat d'un hachoir et poussoir pour accroissement de l'activité	5 500€	1 100€	4 400€
25-006 STYL'COIFFURE	Vire- Vire Normandie	Achat de matériel lié à l'activité (bc, chauffe-eau,lave-linge) et aménagement intérieur	3 080 €	616 €	2 464 €

Selon l'exposé de ces motifs, et suivant les avis favorables des commissions « Attractivité du Territoire » du 10 septembre 2025 et du 5 novembre 2025 et du Bureau communautaire du 14 janvier 2026, il est ainsi proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, solliciter auprès des communes concernées la participation communale au dispositif :
 - Vire Normandie pour un montant de 1 716,00€
- Autoriser le versement des subventions susmentionnées pour un montant total de 8 580,00€
- Autoriser Madame la Présidente à réaliser une demande de subvention dans le cadre du dispositif « IVN Action commerce : programme de modernisation des commerces en centre-bourg » auprès de la Région Normandie dans le cadre du Contrat de Territoire Régional 2023-2027 ;

- Autoriser l'avance de la Communauté de Communes de l'Intercom de la Vire au Noireau, dans l'attente de la perception des fonds des communes et de la part de la Région Normandie.

VOTE

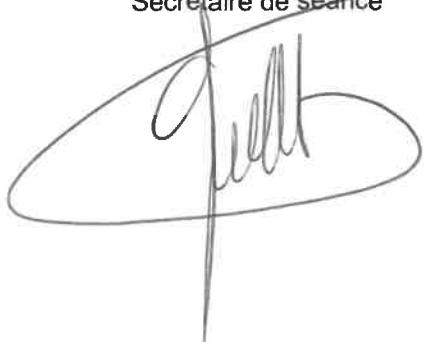
Vote ordinaire à main levée :

Pour :	48	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au
Noireau

